

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD
OBJET

**Adoption de la grille
tarifaire de la saison
culturelle 2026-2027 du
Majestic**

N° D_88_2026 (Service Culturel)

L'an deux mil vingt six, le 10 avril à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 03 avril deux mil vingt six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, M. ESPARRAGA, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire, M. BOURDY, Mme CAMACHO, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, Mme LEROY, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. VILLEMINE, Mme YANGO LONGUET, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, Mme DOIGNON, Mme DJILLALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : Mme BENADDA-SAHRIDJ, représentée par Mme EL ABIDI, Mme DOURET représentée par M. ESPARRAGA, M. BAROUKH représenté par Mme DESANTE, M. VATONNE représenté par Mme BILLÉ

Absents : M. CHERON – M. DURAND-BANCEL – M. LEMOINE – Mme RICHARD – M. CELIK

Secrétaire de séance : M. MALONGA

DATE
D'AFFICHAGE

14 avril 2026

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

26

votants

23



Le vote de cette délibération a lieu sous la présidence de M. REGUIG

Le Majestic, ambitieux équipement culturel et structurant du sud d'Île-de-France, accueille entre 700 et 1300 personnes selon les modulations adaptées aux types d'événements, donnant ainsi accès à des spectacles, concerts, pièces de théâtre, opéras, ballets, conférences....

Cet équipement est exploité par la société publique locale (SPL), « Montereau, Porte de Paris » depuis le 1^{er} septembre 2022 par voie de délégation de service public.

Conformément aux dispositions de la convention en vigueur, il appartient néanmoins à la ville de Montereau-Fault-Yonne de déterminer la grille tarifaire pour la programmation de la saison culturelle 2026-2027 en annexe.

La saison 2026-2027 s'articulera en 23 représentations pluridisciplinaires dont 1 « hors-les-murs ».

Vu l'avis favorable de la 1^{ère} commission en date du 08 avril 2026.

Vu l'avis favorable de la 2^{ème} commission en date du 08 avril 2026.

M. James CHERON, Maire, M. Didier DURAND-BANCEL, Adjoint au Maire, M. Maxime LEMOINE, Mme Virginie RICHARD, M. Eren CELIK, Conseillers Municipaux quittent la salle en amont de la présentation de la présente délibération et ne prennent pas part au vote

.../...

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ (7 abstentions : Mme BILLÉ – Mme DESANTE – M. DEYDIER - Mme DOIGNON – M. BAROUKH représenté par Mme DESANTE – M. VATONNE représenté par Mme BILLÉ – Mme DJILALI)

- **D'ADOPTER** la grille tarifaire de la salle de spectacle, LE MAJESTIC, jointe à la présente délibération pour la saison culturelle 2026-2027,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous actes et documents aux effets de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



James Chéron

James CHÉRON